

Un explorateur précoce Gwendal Hauser de Genolier

Après avoir été à 5 ans le plus jeune à atteindre le Pôle Nord géographique à skis en avril 2013, il est devenu le plus jeune explorateur polaire à atteindre le Pôle Sud géographique le 13 décembre 2016 à 21h37 UTC ou le 14 décembre à 10h37 local time soit exactement 105 ans, jour pour jour, après Amundsen le 14 décembre 1911. Il est également devenu par conséquent, le plus jeune explorateur des deux Pôles.



C'est enfin là !



Boule du site officiel

Curage des canalisations et des drainages

La Municipalité tient à rappeler que les propriétaires sont responsables de l'entretien de leurs collecteurs privés et des branchements, aussi bien pour les eaux usées que pour les eaux claires.

Nous invitons les propriétaires qui n'ont pas procédé au curage de leurs canalisations privées depuis plus de dix ans, de le faire dans les meilleurs délais. Le nettoyage régulier des drainages de votre habitation permet de garantir une bonne évacuation des eaux pluviales ainsi que de l'eau naturelle du terrain.

Il est judicieux de faire curer vos drainages, par une entreprise spécialisée, au moins une fois tous les cinq ans. Un acte préventif qui vous permettra d'éviter les infiltrations d'eau au sous-sol de votre habitation.

Déchèterie de la Caisserie



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Mardi :
de 14h à 15h55()*
Samedi :
de 10h30 à 11h55() et*
de 14h à 15h55()*
() Fermeture du portail*
d'entrée

Contrôle de vitesse

Route de Duillier :
1 contrôle
138 véhicules contrôlés
19 dénoncés (13,77 %)



Recensement des chiens

Vous êtes prié d'annoncer
au greffe communal,
jusqu'au 15 mars pro-
chain : les chiens acquis,
reçus, nés, donnés ou dé-
cédés courant 2016.



NUMERO 1

Février 2017

A agender :

Samedi 4 mars
Carnaval salle du Gossan
dès 12h
Cortège à 14h30

Samedi 22 avril
Loto Prestige du
FC Genolier-Begnins

Jeudi 4 mai
Sortie des aîné(e)s



Naissances :

Bienvenue à :
Arthur Gervais
né le 30 novembre 2016
Elikya Valéry
Mutombo Kabano
né le 14 décembre 2016

1^{er} mars 2017

Passage de témoin en douceur



Carmen Deléderray, mémoire vivante de notre commune, lâche peu à peu la barre du navire en prenant partiellement sa retraite après 13 ans entre l'office du travail, le contrôle des habitants et l'AVS puis 17 ans de navigation assidue en tant que responsable du secrétariat communal.

Carmen a vu se succéder plusieurs Syndics, Mme Evelyne Kramer, MM Gilbert Dumont et Jürg Hofer et elle a su s'adapter avec discrétion et efficacité à chacun. A l'aube de sa retraite, elle a souhaité réduire quelque peu la

voilure en passant ainsi les commandes à Danielle Jayet, actuelle ajointe au greffe municipal.

Nous remercions Carmen pour tout le travail accompli et son engagement auprès de notre commune et nous réjouissons de poursuivre encore, à temps partiel, cette collaboration future.

Florence Rattaz, Syndique

Carnaval

Samedi 4 mars dès 12h

Le 24e Carnaval prendra son envol samedi 4 mars sous le thème : les dessous des océans.



Un nouveau comité d'organisation s'est créé afin de lui donner un nouveau souffle. Aujourd'hui, il est impatient de vous faire découvrir une programmation dynamique destinée à tous les âges, et qui vous réservera bien des surprises !

Invitez vos proches, amis et venez nombreux faire la fête avec nous. Vous apprécierez une restauration servie minute et non-stop dès 12h, préparée avec soin en insistant sur les produits régionaux uniquement.

Vous assisterez à de nombreuses performances artistiques et musicales proposées par des groupes locaux.

Découvrez sans tarder le programme de cet événement qui s'annonce haut en couleurs sur notre site internet www.carnavaldegenolier.ch.

14h30 : Départ du cortège depuis l'école de Genolier

Le comité d'organisation se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur !

Pompiers

Promotions au 1^{er} janvier 2017



Stéphane Egli au grade de Caporal, Adrien Seeger et Guillaume Schneider au grade d'Appointé

8 janvier

Apéritif du Nouvel-An



Refuge forestier à Givrins



A louer pour vos fêtes d'anniversaires, familles, entreprises, etc. La salle est chauffée et propose 50 places (cuisine équipée).
Prix de la location : CHF 150.- + CHF 200.- de caution.

Réservation : Regula Jaunin,
Présidente du Groupement Forestier : 079 821 52 72

Poste Mobile de la Gendarmerie

Au centre du village :
l'après-midi des jeudis
23 février et 23 mars



Tél. 079 808 50 18

samaritains
Chézères et Environs

Nouveau à Arzier

Cours de sauveteur
Cours de premiers secours
tout public et candidats au permis de conduire

28 avril de 18h à 22h et
29 avril de 08h à 15h au CCM à Arzier

Coût : CHF 160.-
Clôture des inscriptions :
23 avril 2017

Contact :
Patrice Christinet
Tél. 022 366 22 10
patrisafablud@bluewin.ch
www.samaritains.ch

Gestion des déchets

Informations importantes



Local de troc

Un local de troc est à votre disposition à la nouvelle déchèterie. Vous avez la possibilité de déposer des objets ou articles qui mé-

ritent une 2^e vie. Vous pouvez repartir du site avec un vélo, un casque de moto ou un ordinateur... ou encore un livre. Et tout cela gratuitement !

1 benne pour le papier et 1 benne pour le carton
Il est très important de mettre le papier dans la benne **pour... le papier** et le carton dans la **benne... pour le carton** à la nouvelle déchèterie.

La valorisation du papier est meilleure que celle du carton et la ristourne liée au recyclage supérieure. Tous les emballages en carton doivent être déposés prioritairement dans la benne compacteuse de la Caisserie plutôt qu'aux éco-points. Les «sagex» doivent être enlevés !

Tri du verre

Verre trié = CHF 5'000.- de ristourne supplémentaire, et transport plus proche pour le retour à l'usine, donc plus écologique.

Benne pour les plastiques

Contrairement à d'autres communes, Genolier accepte pour l'instant la récolte des plastiques qui sont à déposer dans la benne compacteuse de la Caisserie. Pour que cela puisse continuer, il est indispensable que chacun joue le jeu, à savoir : pas de dépôt d'emballages sales, pas de feuilles souples et surtout pas de déchets ménagers... qui doivent impérativement aller dans les sacs blancs officiels du jeudi matin !

Amendes

Merci aux 95% des personnes qui sont respectueuses des services offerts et haro sur le 5% qui font preuve d'incivilité ! De temps à autre, des amendes (entre CHF 100.- et CHF 1'000.-) sont envoyées à qui de droit. Nous vous remercions de votre contribution en faveur de l'environnement et de notre porte-monnaie.